



RAPPORT D'OCTOBRE 2016

0. INTRODUCTION

Le présent rapport évoque les différentes violations des droits humains commises dans différentes localités du pays au cours du mois d'octobre 2016. Il est très modeste car nous ne prétendons pas avoir connu tous les cas de violation des droits humains commises dans tout le pays.

Notre rapport procède par une analyse contextuelle de la situation sécuritaire, politique, judiciaire et sociale. Cela permet mieux appréhender l'évolution du respect des droits humains en commençant par le droit le plus inaliénable qui est le droit à la vie.

Après cette analyse contextuelle, ce rapport met en exergue les cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique connus en relevant les types d'auteurs. Ainsi le nombre de personnes tuées ainsi que le phénomène de personnes retrouvées mortes presque quotidiennement dans des rivières ou dans des coins cachés, dénotent une situation sécuritaire précaire et se posent comme une preuve irréfutable que le crime au Burundi prend une ampleur dangereuse.

Notre rapport s'arrête aux cas d'arrestations et de détentions arbitraires, d'enlèvements, de disparitions forcées et de torture qui sont devenus inquiétantes dans le pays et qui ciblent principalement des présumés opposants au troisième mandat du Président Pierre NKURUNZIZA, des membres des partis politiques de l'opposition et des militaires et/ou des policiers ex-FAB qui sont mis sur le même banc des accusés que les précédents.

Avant de clore nous analyserons la situation carcérale dans les différents milieux pénitentiaires. Enfin, nous terminerons par une conclusion avec quelques recommandations pour une amélioration du respect des droits humains au Burundi.

I.DU CONTEXTE SECURITAIRE, POLITIQUE, JUDICIAIRE ET SOCIAL.

I.1.Du point de vue sécuritaire.

Au cours du mois d'octobre 2016, la situation sécuritaire a été détériorée, comme au cours des autres mois antérieurs d'ailleurs, par des attaques des personnes et groupes armés non identifiés qui, dans les ménages, dans les points de vente des boissons, dans des boutiques, etc. et cela, en mairie de Bujumbura et même dans les communes de l'intérieur du pays.

Dans d'autres situations, ce sont les policiers qui perturbent la paix et la tranquillité de la population par leurs attaques ou par des coups de feu sous la hantise d'une probable attaque des rebelles. Qui plus est, les fouilles perquisitions qui sont monnaie courante dans la Mairie de Bujumbura et surtout dans les zones qualifiées de contestataires du troisième mandat du Président Pierre NKURUNZIZA que ce soit à Bujumbura ou à l'intérieur du pays et à l'occasion desquelles plusieurs personnes sont arbitrairement arrêtées ou enlevées, plongent la population dans une peur panique et créent un traumatisme permanent.

Voici quelques cas d'illustration :

1. Dans la nuit du 1^{er} Octobre 2016, vers 20 heures 30 minutes, une voiture de marque Toyota Probox est tombée dans une embuscade sur la RN5, route Bujumbura-Cibitoke et plus précisément à Kagwema en commune Gihanga de la province Bubanza. Dans cette embuscade, des hommes armés ont tiré plusieurs coups de fusils sur cette voiture. Un passager a été blessé.
2. Le soir du 6 octobre 2016, en zone Musaga de la commune Muha en Mairie de Bujumbura, des coups de feu ont été entendus. Deux personnes ont été blessées.
3. Dans la nuit du 11 octobre 2016, un camion de type Fuso transportant des marchandises en provenance de la province Cibitoke se rendant vers Bujumbura est tombé dans une embuscade tendue par des hommes armés de fusils et qui n'ont pas été identifiés. L'embuscade a été perpétrée entre la 8^{ème} et la 9^{ème} transversale en commune Gihanga, sur la RN5 (Bujumbura-Cibitoke). Le chauffeur de ce véhicule a été blessé au niveau des jambes. Les auteurs se seraient repliés dans la forêt de la Rukoko. Des sources sur place ont précisé que cette localité est sous le contrôle des militaires. L'administration locale et l'armée se sont contentées de constater les faits.
4. En date du 15 octobre 2016, un véhicule de l'Université Espoir d'Afrique, campus de Mweya, en province Gitega, est tombé dans une embuscade tendue par une bande d'hommes armés au niveau de la localité de Songa située à environ 8 km de la ville de Gitega. Selon des sources sur place, les pare-brises du minibus ont été endommagés par des projectiles. Le commissaire régional, Thaddée BIRUTEGUSA, a précisé qu'aucun autre dégât humain n'a été commis. Les habitants de la localité soupçonnent des policiers qui étaient sur cette route bien avant l'attaque. Aucune enquête n'a été envisagée par la police.
5. Dans la nuit du 18 au 19 octobre 2016, des tirs nourris de balles et de grenades ont été entendus dans le quartier de Mubone, zone urbaine de Buterere, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, des hommes armés ont attaqué une étable de vaches appartenant à Jérémie BANKINYAKAMWE tuant une vache et en blessant 3 autres.
6. Dans la nuit du 18 au 19 octobre 2016, en zone Musaga (2^{ième} avenue) en Mairie de Bujumbura, une grenade a explosé. Aucun dégât humain ou matériel n'a été signalé. Toutefois, les habitants de cette avenue ont passé la nuit dans l'affolement et l'inquiétude puisqu'ils ne savaient pas de quoi il s'agissait.
7. En date du 21 octobre 2016 vers 14 heures, un véhicule d'un vendeur de pains est tombé dans une embuscade sur la colline Mugendo-Ruko, commune Mugamba, province Bururi où des hommes armés ont tendu une embuscade. Aucun dégât n'a été signalé.

8. En date du 26 octobre 2016 vers minuit, plusieurs coups de feu ont été entendus dans la zone Karindo en commune Kinyinya en province Ruyigi. Des sources sur place ont indiqué que ces coups de feu ont été tirés par des policiers qui craignaient une attaque des rebelles. Ces policiers avaient même abandonnés leur position.

Le lendemain matin, le Gouverneur de province de Ruyigi, accompagné de policiers et de militaires se sont rendus sur les lieux, et ont exigé l'arrestation de 5 personnes pour des raisons d'enquête. Cet incident a eu lieu après que des rumeurs d'infiltration de rebelles aient été répandues dans toute la province.

9. En date du 26 octobre 2016, des coups de feu ont été entendus à Mugendo-Ndengo en commune Mugamba de la province Bururi, créant une peur panique au sein des habitants de la localité. Selon des sources sur place, il s'agissait de la chasse des jeunes de cette localité par le Colonel Jean Pierre HARERIMANA et ses militaires, qui les accusaient d'avoir participé dans les manifestations contre le 3^{ème} mandat du Président Pierre NKURUNZIZA. Les mêmes sources ont indiqué que ces militaires ont tiré à la mitrailleuse sur deux jeunes gens qui étaient sur un vélo. Ces derniers ont réussi à s'échapper en laissant le vélo qui a par la suite été emporté par ces militaires. Au cours de cette opération, un vieux de 70 ans a été sérieusement battu par ces militaires qui l'accusaient de ne pas montrer où sont passés ces jeunes.

10. Les déplacés du site de Ruhororo en commune de Ruhororo de la province Ngozi ont passé le mois d'octobre 2016 dans une peur panique sans précédent. En effet, en date du 16 octobre 2016, les déplacés du site sus mentionné ont été alerté par le Ministère de la sécurité publique qui disait détenir des informations selon lesquelles des attaques armées seraient en préparation contre ce site. Les sources en provenance de ce site ont indiqué qu'au lieu de renforcer la sécurité, le même ministère a enlevé la position de police en charge de la sécurité dans ce site ; ce qui a créé une peur panique au sein des déplacés. Les mêmes sources ont signalé que des jeunes Imbonerakure du parti CNDD/FDD s'étaient, en date du 9 septembre 2016, introduits dans ce site et y ont fait des entraînements paramilitaires en scandant des propos de menace de mort contre les habitants de ce site. Les déplacés du site de Ruhororo craignent pour leur vie, des menaces de mort à leur rencontre ont déjà été proférées à plusieurs reprises. Les habitants de ce site ont dénoncé l'objectif des Imbonerakure de les terroriser et les pousser à la panique en faisant le lien avec les récentes déclarations du ministère de la sécurité publique affirmant la présence des signes d'attaques. D'où une insécurité totale dans ce site.

1.2. Du point de vue politique

Le mois d'octobre 2016 a été dominé par des manifestations organisées par le gouvernement du Burundi et les organisations alliées :

1. En date du 1 octobre 2016, une marche manifestation anti-Nations Unies a été organisée par le gouvernement suite à la publication du rapport produit par les experts des Nations Unies relatif à la situation de violation des droits de l'homme au Burundi. Le rassemblement s'est déroulé devant les bureaux du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, dans le centre ville de la mairie de Bujumbura. L'action a été initiée et pilotée par les organisations de la société civile proches du pouvoir. Certains administrateurs des communes

urbaines, l'assistant du ministre de l'intérieur, des pasteurs ainsi que des leaders musulmans ont également pris part dans ces manifestations.

2. En date du 8 octobre 2016, une autre marche manifestation a eu lieu à Bujumbura, mais cette fois – ci, avec comme objectif de protester contre la résolution onusienne déclenchant une mission d'enquête sur les droits de l'homme au Burundi. Les manifestants ont demandé au gouvernement «de chasser» les représentants de la commission des droits de l'homme de l'ONU au Burundi. L'assistant du ministre de l'intérieur, Terence NTAHIRAJA présent dans la manifestation les a aussitôt rappelé à l'ordre en leur informant qu'il ya des lois et des conventions qui réglementent la coopération entre les Nations Unies et le gouvernement. *«Aucun burundais n'est autorisé à exiger quoi que ce soit à travers la violence. Le gouvernement va passer par les canaux bien connus pour discuter avec l'ONU »*, a-t-il martelé.

3. En date du 15 octobre 2016, une marche manifestation de soutien du gouvernement a eu lieu en mairie de Bujumbura après le dépôt de la lettre de retrait du Burundi de la CPI. La marche a commencé vers 9h depuis la permanence du parti CNDD-FDD vers la place de l'indépendance située au centre – ville de la capitale Bujumbura. Dans son discours de circonstance, le conseiller principal du maire de Bujumbura, Ramadhan NKURIKIYE a salué la détermination de la population à soutenir les décisions du gouvernement et à s'opposer au rapport des experts des N.U.

4. Le Conseil des Ministres tenu à Gitega en date du 6 octobre 2016 a adopté un projet de créer des compagnies et bataillons des « volontaires nationaux » tel que prévu dans le projet de décret sous analyse au point 3 de l'ordre du jour de ce conseil des ministres. Selon des sources recueillies, le projet de décret aurait pour objectif d'abolir le caractère «milice Imbonerakure» et prévoit leur encadrement militaire officiel. C'est donc un plan de légalisation de la milice Imbonerakure par le pouvoir de Bujumbura, ont ajouté nos sources.

5. En date du 12 octobre 2016, la loi portant retrait du Burundi du statut de Rome a été votée par 94 députés, 2 ont voté contre, 14 se sont abstenus. Dans son exposé de motif, le ministre de la justice, Aimée Laurentine KANYANA a expliqué que la Cour Pénale Internationale (CPI) était devenue un instrument de pression sur les gouvernements des pays pauvres et un moyen de les déstabiliser. Après une semaine, en date du 18 octobre 2016, le président Pierre NKURUNZIZA a promulgué la loi qui prévoit le retrait du Burundi de la CPI. Selon le gouvernement, la CPI n'a plus de légitimité et est un « moyen politique » utilisé par la communauté internationale pour « dominer les peuples africains ».

6. En date du 19/10/2016, le ministre de l'intérieur Pascal BARANDAGIYE a sorti une ordonnance portant radiation de la liste des associations œuvrant sur le sol burundais de 5 associations de la société civile. Il s'agit de :

- L'Association burundaise pour la Protection des Droits Humains et des Personnes Détenues (**APRODH**),
- Le Forum pour la Conscience et le Développement (**FOCODE**),
- Le Forum pour le Renforcement de la Société Civile (**FORSC**),
- L'Action Chrétienne contre l'Abolition de la Torture (**ACAT**) et,
- Le Réseau des Citoyens Probes (**RCP**).

Le ministre de l'intérieur les a accusé de ***s'écarter des objectifs consignés dans leurs statuts, de salir l'image du Burundi, de semer la haine et la division au sein de la population burundaise***. Rappelons que ces organisations faisaient partie des autres organisations qui, au

mois de novembre 2015, avaient été frappées d'une mesure de suspension, accusées d'être de connivence avec ceux qui avaient organisé le putsch manqué du 13 mai 2015. Cette radiation est intervenue alors que l'enquête et l'action en justice qui avaient été annoncées à ce moment n'ont jamais eu lieu pour déterminer si ces oui ou non ces organisations avaient trempé dans ce putsch.

7. En date du 24 octobre 2016, cinq autres associations de la société civile ont été suspendues par le ministre de l'intérieur Pascal BARANDAGIYE qui les accuse de « mener des activités qui ne sont pas en conformité avec leurs objectifs consignés dans leurs statuts mais qui sont plutôt de nature à perturber l'ordre et la sûreté de l'État». Ces organisations dont les responsables sont en l'exil sont :

- La Coalition de la Société civile pour le Monitoring des Elections (COSOME),
- La Ligue burundaise des Droits de l'Homme « Iteka »,
- La Coalition Burundaise pour la Cour Pénale Internationale (CB-CPI),
- L'Union Burundaise des Journalistes (UBJ),
- La SOS - Torture Burundi (qui, pourtant, n'est pas enregistrée au sein du Ministère de l'Intérieur burundais).

1.3. Du point de vue judiciaire

Au cours du mois d'octobre 2016, les arrestations arbitraires suivies des emprisonnements illégaux et des cas de tortures dans des cachots clandestins ainsi que des enlèvements se sont poursuivis dans différents coins du pays et surtout dans la capitale Bujumbura. Ces arrestations se font par la police burundaise ou des personnes non habilités (les administratifs et les jeunes affiliés au parti au pouvoir désignés sous le nom d'« Imbonerakure »). Dans certaines localités d'ailleurs, ces Imbonerakure se sont substitués à la police.

Et comme mentionné ci – haut, ces arrestations ciblent principalement des présumés opposants au troisième mandat du Président NKURUNZIZA et/ou des présumés politiciens ainsi que des militaires et/ou des policiers ex-FAB qui sont souvent mis dans le même paquet que les précédents.

Dans les exemples suivants figurent des cas emblématiques :

1. Un citoyen congolais du nom de Fidèle NDABUNGUYE, âgé de 31 ans, de l'ethnie "Banyamulenge", originaire de Runywera, dans la province du Sud-Kivu en République Démocratique du Congo et réfugié du camp de Musasa en commune Kiremba de la province Ngozi, a été arrêté le 1^{er} octobre 2016 par l'administrateur du camp de réfugiés de Kinama situé en commune Gasorwe de la province Muyinga, le prénommé Edmond qui l'accusait de Participation aux Bandes Armées. Selon des sources policières sur place, cette personne avait disparu momentanément de ce camp de réfugiés de Musasa et était ensuite revenue physiquement handicapé, atteint de balles au niveau de ses cuisses. La police voulait savoir où, comment et dans quelles circonstances elle avait été fusillée. La victime a déclaré avoir été arrêtée sans mandat et qu'il ignore toujours pourquoi il a été arrêté. Il a ensuite affirmé avoir été fusillé sur le territoire congolais, par des hommes armés qu'il n'a pas pu identifier. La

police le suspecte d'avoir participé dans des manifestations contre le troisième mandat du Président Pierre NKURUNZIZA organisées en avril et mai 2015 en Mairie de Bujumbura.

2. Le 2 octobre 2016, vers 18h, au quartier Mutakura (9^{ème} avenue n°59) de la zone Cibitoke en mairie de Bujumbura, 10 personnes (le journaliste de la radio Maria-Burundi Nahimana Salvator, Nimubona Pierre, Ruvugano Josée, Yamuremye Chantal, Ndayishimiye Thomas, Ndikumana Seleman, Nyandwi J. Marie, Mizero Polycarpe, Yombere Déo et Ndayizigiye Diomède) ont été arrêtées par les militaires et les policiers au cours de leur rencontre de prière dans leur cellule.

Selon l'entourage, cette rencontre de prière était souvent organisée dans le même endroit. Ils ont passé la nuit au cachot de la zone Kamenge avant d'être transférés au SNR, le matin du 3 octobre 2016. Selon des témoins sur place, le chef de quartier Madame Adèle est à l'origine de cette arrestation arbitraire. Selon le porte parole de la police nationale Pierre NKURIKIYE, ils étaient accusés de tenir une réunion suspecte et non autorisée pour perturber la sécurité. De plus, ils étaient en train de préparer la collecte de vivres pour les malfaiteurs. C'est en date du 18 octobre 2016 qu'ils ont comparu devant le parquet de la commune Ntahangwa et conduits directement à la prison centrale de Mpimpa après interrogatoire.

3. MUDAGI Cyrille, de la colline Mugeru, commune Mishiha en province Cankuzo a été détenu depuis le 4 octobre 2016 au cachot communal de Mishiha par le Gouverneur de province NJIJI Désiré, l'accusant de l'insulter. Selon l'OPJ de Mishiha, il ne l'accuse de rien et ne peut pas le libérer car détenu par le Gouverneur qui ne le libérera que quand il voudra. Il n'a même pas de dossier. Selon des sources sur place, MUDAGI n'aurait pas insulté le Gouverneur, plutôt il a refusé d'exécuter le procès judiciaire dont il est perdant (conflit foncier avec son voisin qui date de 1991 dans les tribunaux et tranché en 2016). Selon le prononcé du jugement de la cour d'appel, la famille MUDAGI devrait quitter la propriété. Selon des sources sur place, le Gouverneur intervenait pour que ce dossier ne soit pas soumis et entendu par le Président de la République lors de sa visite à Mishiha.

4. Deux Français de l'église des Témoins de Jéhovah ont, en date du 5 octobre 2016, été arrêtés par les Imbonerakure sur la colline Kivumu de la commune Butaganzwa en province Ruyigi. En les voyant prendre des photos de la nature, ces Imbonerakure leur ont demandé des pièces d'identité. Ces témoins de Jéhova ont exhibé des visa et passeports mais en vain. Il a fallu l'intervention du gouverneur de la province pour que ces étrangers soient relâchés des mains des Imbonerakure. Le gouverneur a alors conduits ces français chez l'OPJ pour un interrogatoire. Ils ont été relaxés le même jour vers le soir après que l'autorité judiciaire ait constaté qu'ils ne constituaient aucun danger en tant que témoins de Jéhovah.

5. Le matin du 5 octobre 2016, en commune urbaine de Mukaza, zone Bwiza, quartier de Jabe, MUHIZIWINTORE Jean Bosco membre du parti d'opposition MSD a été arrêté par la police lors d'une fouille perquisition et conduit au SNR. Alors qu'une trentaine des personnes arrêtées après cette opération ont directement été relâchées après le contrôle des cahiers de ménage, MUHIZIWINTORE n'a pas été relaxé alors qu'aucun motif de son arrestation ne lui a été signifié.

Des membres de sa famille ont dit ne pas avoir de ses nouvelles. Ils ont cherché partout dans les cachots sans succès sauf aux cachots du SNR où ils n'ont pas eu accès. Ils redoutent un enlèvement.

6. Dix-huit (18) militaires et policiers ont, en date du 5 octobre 2016, comparu devant le Tribunal de Grande Instance de Mukaza siégeant à la prison de Ngozi où ils sont incarcérés. Après deux comparutions, le TGI Mukaza a décidé leur maintien en détention. Rappelons que ces 18 militaires et policiers avaient été arrêtés en septembre 2016 sur différentes positions du pays. Avant leur transfert à la prison de Ngozi, ils avaient été interrogés au Service National de Renseignement. L'un de ces militaires, l'adjudant Eddy Claude NYONGERA est mort lors de son interrogatoire. Ces prévenus sont accusés de participation à des bandes armées, atteinte à la sûreté de l'Etat et de détention illégale d'armes. Les avocats de la défense ont annoncé qu'ils allaient faire appel de la décision.

7. Le 5 octobre 2016, au moins trente personnes, ont été arrêtées sur l'avenue de l'imprimerie du quartier Jabe en zone urbaine de Bwiza dans la Mairie de Bujumbura. Selon les victimes, la police a procédé à la vérification des cahiers de ménages avant de les embarquer alors qu'ils étaient en situation régulière. Ils ont été admonestés avant d'être relaxés. Selon la police, elle voulait les informer d'une probable perturbation de la sécurité sur des faits déjà remarqués.

8. En date du 6 octobre 2016, Prosper BIZIMANA et Evelyne IZOBIRIZA, tous employés au bureau du président du Sénat burundais, Révérien NDIKURIYO ont été arrêtés par Joseph Mathias NIYONZIMA alias Kazungu. Selon des sources sur place, les deux victimes ont été directement conduites aux cachots du bureau du SNR en Mairie de Bujumbura. Le motif de cette double arrestation n'a pas été signifié ni aux victimes, ni à leurs familles. Rappelons que Evelyne IZOBIRIZA fut administrateur de la commune Muyinga en province Muyinga et qu'elle a été très active au cours des manifestations contre le rapport de l'ONU.

9. Quinze personnes ont été interpellées en zone urbaine de Cibitoke en Marie de Bujumbura au cours d'une fouille perquisition opérée par la police en date du 6 octobre 2016. Selon des sources sur place, les victimes ont été conduites au chef-lieu de la zone où elles ont dû payer une rançon de 10.000 FBU chacune pour mériter la relaxation. La police disait être à la recherche de potentiels rebelles et prévient les habitants de la localité en cas d'attaque rebelle.

10. Le 7 octobre 2016, quatre personnes (2 femmes et 2 hommes) de nationalité française ont été arrêtés à bord de leur véhicule à la station de carburant près du chef-lieu de la province Cankuzo par le chef de poste de police de Cankuzo sous l'ordre du commissaire provincial de police de Cankuzo BARANDEREKA Donatien qui était à Ruyigi quand il les a vus passer. Selon des témoins sur place, des hauts cadres de la police dont le sous-commissaire PAF NIKORA Jonathan, le sous-commissaire PSI, le sous-commissaire PJ MANISHA Henri Frère ont été sur les lieux pour voir l'infraction commise. Le commissaire provincial leur a ordonné de mettre au cachot ces blancs et dans la salle commune avec d'autres détenus. Après une longue discussion entre le commissaire provincial et ses

subalternes concernant l'infraction à la base de l'arrestation, il leur a demandé d'utiliser la loi et le sous-commissaire PJ a jugé bon de les laisser continuer leur voyage vers Muyinga où ils allaient annoncer la parole de Dieu dans l'église de Yehovah.

Le sous-commissaire PJ a demandé aux policiers de supprimer dans leurs téléphones toutes les images prises pour dissiper la crainte de ces blancs. Avant de continuer leur voyage, ces missionnaires ont laissé à ces policiers des livrets de la parole de Dieu –Jéhovah.

11. Joseph GASANA, homme d'affaires rwandais âgé de 32 ans, a été arrêté le 9 octobre 2016 par la police du poste de police se trouvant sur la frontière Kobero. Accusé d'espionnage, il a été dépourvu de toutes ses pièces d'identité et même tout son argent, avant d'être transféré au cachot de la police judiciaire de Muyinga. Joseph GASANA a dit être victime de sa nationalité rwandaise et des relations diplomatiques tendues entre le Burundi et le Rwanda. Il affirme être un simple businessman et que ce n'était pas la première fois qu'il entrait sur le territoire Burundais.

12. En date 12 octobre 2016, Deodette NAKAGOMA, Bernard NDUWIMANA et Léopold SINDIHEBURA, tous membres du parti FNL, aile d'Agathon RWASA, ont été arrêtés par la police en province Ruyigi. Selon des sources sur place, ces trois personnes ont rejoint leurs collègues Eliezel NDAYISHIMIYE et un prénommé Jean du même parti FNL au cachot du commissariat provincial de Ruyigi. Le commissaire provincial de la police, Edouard MUKOKO accuse les cinq personnes de distribution d'armes dans la commune Nyabitsinda durant la campagne électorale de 2015. Les détenus ont affirmé que le commissaire provincial n'a jamais montré des preuves. Ainsi, ils disent qu'ils sont victimes de leur appartenance politique.

13. Fleury IRAKOZE, originaire de la colline Kibira, commune Mugongo - Manga, province Bujumbura rural, a été enlevé et porté disparu depuis le 13 octobre 2016, vers 17 heures. Selon des témoins, il a été livré par un Imbonerakure du nom de Juvent NTAWUGETA. Fleury IRAKOZE a été arrêté au marché de Rwibaga par des agents du SNR qui l'ont conduit vers une destination inconnue.

14. En date du 13 octobre 2016, le prénommé Innocent a été arrêté à son domicile sis sur la colline Gisovu, zone Kiyenzi, commune Kanyosha, province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, il a été accusé de détention illégale d'arme à feu alors que la fouille perquisition organisée chez lui n'avait rien montré de compromettant. Innocent a été conduit au cachot de police en commune Kanyosha. Les voisins et la famille n'ont cessé de crier contre cette injustice.

15. En date du 15 octobre 2016, Brillant NDUWAYEZU connu sous le surnom de Ndayisaba Maso, jeune étudiant de l'Université du Lac Tanganyika, a été enlevé au quartier VII de la zone urbaine de Ngagara en Mairie de Bujumbura. Selon des témoins de la scène, Brillant NDUWAYEZU a été forcé de monter dans un véhicule de type TI qui l'a conduit en direction de la zone urbaine de Kinama. Selon une source de sa famille, il a été livré par un camarade de classe qui l'avait invité à le rejoindre devant les blocs de la SOCABU du même quartier. Arrivé sur le lieu, des personnes en uniformes militaires l'ont embarqué vers une destination

inconnue. Sa famille n'a cessé de s'inquiéter pour son sort étant donné qu'elle n'a plus reçu de ses nouvelles.

16. Cinq (5) militaires à savoir le Capitaine Daniel NARAMBA, le Lieutenant Mélance HAVUGIYAREMYE, le 1^{er} Sergent Major NIZIGIYIMANA, BIZINDAVYI et HAVYARIMANA qui venaient de passer plus de 3 mois en détention à la police militaire ont, le 17 octobre 2016 à 13h30, été transférés au cachot du SNR. Certains comme le 1^{er} Sergent Major BIZINDAVYI avaient été arrêtés le 2 juillet 2016. Toutes leurs familles et leurs collègues de service ont décrié cette détention et ce transfert illégaux. Ils sont restés dans l'inquiétude totale surtout qu'ils craignaient que leur sort ne soit comme celui d'Eddy Claude NYONGERA qui a été tué dans ce même service et déclaré s'être suicidé. Le 20 octobre 2016, ils ont comparu dans la chambre de conseil et le procureur a décidé leur détention. Le même jour, ils ont été conduits dans la prison de Muramvya à bord de 2 véhicules du SNR dont les immatriculations sont respectivement : C6394A et C626IT. Là aussi, leurs familles sont restés sur le qui-vive parce qu'elles n'étaient pas sûres s'ils arriveraient à destination.

17. En date du 19 octobre 2016, Marcel BIGIRIMANA, membre du FNL aile d'Agathon RWASA, a été arrêté sur la colline Musenyi, commune Rugombo, province Cibitoke, par des policiers accompagnés d'Imbonerakure. Selon nos sources, il a été conduit au cachot de la commune Rugombo. Le responsable provincial du FNL, aile d'Agathon RWASA, a qualifié cela d'une véritable chasse à l'homme tout en demandant la libération immédiate de leur militant.

18. Jackson Madialo Maswaba, ressortissant tanzanien âgé de 28 ans, originaire de Kagera Ngara-Biharamuro, a été arrêté à Songa en commune et province Gitega en date du 19 octobre 2016 et conduit au cachot de la PSI Gitega alors qu'il était en visite chez son beau – frère. Accusé d'être irrégulier sur le sol burundais, il a déclaré être victime d'une politique burundaise dans laquelle il n'est pas impliqué. Il a également déclaré qu'il était en possession de tous les documents de voyage.

19. Le 20 octobre 2016, un motard du nom de NKURUNZIZA Egede qui exerçait en commune Mabanda en province Makamba a été arrêté dans la même commune et conduit, manu militari, dans sa commune natale de Mugamba. Il a été arrêté d'arrestation par le commandant de Mugamba sans aucune pièce. Tout le monde s'est inquiété de son sort.

20. En date du 20 octobre 2016 vers 19 heures, 14 scouts dont 10 garçons et 4 filles ont été interpellés par la police et le SNR puis conduits au cachot de police de la province Rumonge.

Accusés d'avoir établi un campement sans autorisation, ils ont été relâchés, le lendemain vers 17 heures après l'intervention du chef national du mouvement scout qui a dû arriver sur le lieu. Selon les représentants des scouts de Rumonge, ces jeunes scouts avaient obtenu l'accord de principe de l'administrateur mais la lettre d'autorisation n'était pas encore octroyée.

21. Le prénommé Olivier, originaire de la commune Mugamba, province Bururi, a été arrêté le 20 octobre 2016 en commune Mabanda, province de Makamba par le chef de poste de Mabanda en compagnie du Commandant du Camp de Mabanda. Selon des sources sur

place, ce jeune serait poursuivi pour avoir participé dans les manifestations contre le 3^{ème} mandat du Président Pierre NKURUNZIZA. Sa famille n'a cessé de s'inquiéter pour la sécurité de leur fils.

22. Le 22 octobre 2016, Hamadi NDEREYIMANA (54 ans), originaire de la colline Cibari, zone Munagano, commune et province Muyinga, a été arrêté par le chef de colline en collaboration avec le représentant communal des Imbonerakure qui l'accusait d'avoir filmé les membres du parti au pouvoir qui étaient dans une réunion. La victime a toujours nié avoir pris des photos. La victime a été conduite au cachot de la PJ en province Muyinga. Elle déclare être victime d'un conflit familial d'origine foncière entre lui et son frère. D'après le détenu, le chef de colline a reçu un pot de vin de la part de son frère pour qu'il soit arrêté.

23. NGARUKIYE Marc de la commune Mugamba en province Bururi a été arrêté au Lycée communal de Kibezi par le commandant de la brigade de Kayogoro en commune Makamba surnommé Gafuni. Ni la personne arrêtée, ni ses collègues, personne n'a su le motif de cette arrestation.

24. En date du 23 octobre 2016, Julia Steers, journaliste américaine, son collaborateur burundais Gildas YIHUNDIMPUNDU et leur chauffeur, ont été arrêtés le matin du 23 octobre 2016 par des militaires à la 8^{ème} avenue du quartier Mutakura, zone Cibitoke, Mairie de Bujumbura, sans mandat. Ils effectuaient un reportage sur les maisons en ruine et inhabitées de ce quartier qualifié de contestataire du 3^{ème} mandat du Président Pierre NKURUNZIZA. Des sources sur place indiquent que Julia Steers, journaliste indépendante basée à Nairobi-Kenya, est arrivée au Burundi une semaine avant. Elle disposait d'une accréditation délivrée par le Conseil National de la Communication (CNC) et portant le numéro 066/2016, signée en date du 18 octobre 2016. Le document lui permettait ainsi de travailler au Burundi. Cette autorisation allait prendre fin le 17 novembre 2016. Les mêmes sources indiquent que Julia a été relaxée mais que le SNR a gardé au cachot le journaliste burundais et le chauffeur. Ces derniers ont été relaxés après une journée de détention illégale sans motif.

25. BIGIRIMANA Daphrose (50ans), détenue à la prison de Bubanza depuis le 14 octobre 2016 sur accusation de tentative d'administration des substances nocives, a été relaxée le 20 octobre 2016 par le Parquet de Bubanza. Le 23 octobre 2016, le gouverneur de la province Bubanza a ordonné sa nouvelle arrestation. Elle a montré toutes les pièces qui pouvaient montrer son élargissement mais sans succès. Contacté, le procureur de Bubanza a reconnu avoir relaxé cette dame mais que c'est le n°1 de la province qui a ordonné son arrestation.

26. NIMBABAZI Anne-Marie (19 ans), élève en 9^{ème} au Lycée Gihanga , en province Bubanza a été arrêtée le 23 octobre 2016 chez elle sur la colline Karema, zone Rurabo, commune et province Bubanza. Elle a été arrêtée sur ordre du gouverneur de Bubanza. Selon la victime, elle a été arrêtée avec son directeur d'école qui l'a engrossée, Thaddée MBAZUMUTIMA. Selon toujours la même source, elle n'est pas informée de l'infraction qu'elle aurait commise et demande que justice soit faite. La famille de la fille a décrié cette arrestation arbitraire et n'a jamais compris pourquoi la victime a été arrêtée au lieu de l'auteur du viol

seul. La famille de la victime et ses proches ont compris en cet acte, une manigance pour couvrir l'infraction.

27. Aimé - Blaise IRISHURA, âgé de 7 ans et écolier de l'Ecole Primaire Rutovu III en première année, fils de Esperance ICIGUMIJE, a été enlevé et porté disparu depuis le 25 octobre 2016, par des ravisseurs non identifiés. Selon des sources sur place, ces kidnappeurs réclamaient un paiement d'une rançon de 500.000 FBU pour la libération de cette enfant. Sa famille a été plongée dans une peur panique du moment qu'elle ne sait même pas que leur enfant était encore vivant. L'administration communale et provinciale s'est mobilisée pour retrouver l'enfant.

28. En date du 25 octobre 2016, Oswald NSHIMIRIMANA de la 11^{ème} avenue n° 70, en zone de Cibitoke en Mairie de Bujumbura, a été arrêté par des militaires après une fouille perquisition opérée à son domicile. Selon des témoins, il a été conduit à la position militaire située à la 10^{ème} avenue puis conduit au cachot de police situé au chef-lieu de la zone vers 12 heures 15 minutes. Il était accusé d'avoir participé aux manifestations contre le 3^{ème} mandat du Président Pierre NKURUNZIZA. Les mêmes sources ont indiqué qu'au cours de ce même mois, il avait été arrêté par un Imbonerakure de la zone urbaine de Kamenge et gardé à la Brigade Spéciale de Recherche (BSR)avant d'être relaxé.

29. En date du 26 octobre 2016 vers 19 heures, 6 jeunes garçons ont été enlevés et portés disparus par des hommes en tenue militaire à bord d'un pick-up. Des sources sur place ont indiqué que ces jeunes étanchaient leur soif dans un bar appelé « Chez Zebiya » situé à la 16^{ème} avenue de la zone urbaine de Cibitoke en Mairie de Bujumbura. Ils ont été conduits dans un endroit inconnu. Selon les mêmes sources, des militaires du poste situé au chef-lieu de la zone urbaine de Cibitoke avaient interdit tout mouvement au-delà de 21 heures.

30. En date du 26 octobre 2016, plusieurs personnes ont été arrêtées en zone Musaga de la commune Muha en Mairie de Bujumbura, lors d'une fouille perquisition organisée par la police. Selon des sources sur place, les habitants de Musaga se sont retrouvés ceinturés par la police le matin du 26 octobre 2016. Un contrôle des cahiers de ménages a été opéré à partir de la 8^{ème} avenue jusqu'au petit séminaire vers le quartier appelé « Tchétchénie ». La police disait être à la recherche des rebelles cachés dans cette zone. Ils ont arrêté plusieurs personnes et les ont rassemblées « chez Vyisi », où elles ont été rançonnées avant d'être relaxées.

31. En date du 27 octobre 2016, quinze personnes ont été arrêtées, lors d'une fouille perquisition organisée dans le quartier Nyakabiga III de la zone Nyakabiga en Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, des cahiers de ménages ont été le motif de leur arrestation alors que ces cahiers existaient bel et bien et étaient bien remplis et signés par les autorités du quartier. Elles ont été relâchées après que leurs chefs de quartiers aient signalé leur régularité.

32. Eric KWIZERA, jeune homme de la zone Musaga en Mairie de Bujumbura, a été enlevé puis porté disparu par la police en date du 28 octobre 2016, à la 2^{ème} avenue de la même zone. Selon des sources sur place, Eric KWIZERA a été appelé par un ami qui l'a invité à le rejoindre

à la 2^{ème} avenue. Arrivé sur le lieu, Eric KWIZERA a trouvé des policiers et Imbonerakure qui l'attendaient. Ils l'ont enlevé et l'ont conduit dans un endroit inconnu. Les mêmes sources ont indiqué que sa famille a essayé d'appeler sur le téléphone d'Eric KWIZERA et par surprise, un policier a répondu en l'informant que leur fils est détenu au SNR. Sa famille est allée le voir au SNR main en vain. Elle a été informée qu'on l'a transféré au Groupement Mobile d'Intervention Rapide (GMIR), région ouest. Depuis lors, sa famille n'a pas pu avoir de nouvelles de leur fils et n'a cessé de s'inquiéter pour sa sécurité.

33. Élysée NDIHOKUBWAYO, membre du comité provincial du parti FNL, aile d'Agathon RWASA en province Karusi a été arrêté le 29 octobre 2016 vers 15 heures, par le chef de poste de police en commune Buhiga. Selon Nathan BARAMPAMA, le chef local du FNL, le motif de cette arrestation est resté inconnu ; ce qui dénote une arrestation arbitraire et une détention illégale.

34. En date du 31 octobre 2016 vers 20 heures, Albert BWENGE, Pasteur de l'Eglise méthodiste libre et un fidèle de cette même église nommé Abel BARANYIKWA, ont été enlevés près de leurs domiciles situés en zone de Buringa, commune Gihanga, province Bubanza. Selon des témoins, les deux victimes ont été enlevés par un groupe d'hommes en tenues militaires et armés des fusils de type kalachnikov et ont été conduites en direction de la réserve naturelle de Rukoko. Les mêmes sources ont précisé que les ravisseurs ont réclamé une rançon de 5.000.000 FBU pour la libération des deux victimes.

35. En date du 31 octobre 2016, Augustin ARAKAZA (motard) et King IRAKOZE (boutiquier), ont été arrêtés sans aucun mandat par le commandant du 3^{ème} bataillon commando au centre - ville de Gitega. Selon la police, ils étaient en possession de plusieurs cartes d'identité et des billets en shillings ougandais et kenyans. Ils ont été incarcérés au commissariat de Gitega.

Bref, au court de la période concernée par le présent rapport, au moins 266 personnes ont été arrêtées arbitrairement et détenues illégalement et au moins 11 personnes ont été enlevées et portées disparues dans tout le pays.

1.4.Du point de vue social.

Sous l'angle social, les conditions de vie des déplacés du site de Carama en zone Kinama de la Mairie de Bujumbura et la disette qui ravage la province Kirundo ont principalement dominé ce domaine.

1. En zone Kinama (quartier Carama) dans la mairie de Bujumbura, plus ou moins 239 familles déplacées vivent dans des conditions honteuses caractérisées par le manque de logement, de couvertures et manque de literie. Ils dorment sur des cartons et presque à la belle étoile. Rappelons que ces personnes vivaient dans l'endroit appelé communément « Kumase » près du Lac Tanganyika avant d'être déplacées dans ce nouveau cite depuis 2014.

2. La famine bat son plein en province Kirundo. En effet, dans cette province, le mouvement des personnes et des biens entre le Burundi et le Rwanda reste bloqué. Les boutiques et les restaurants se trouvant au poste frontière de Nemba - Gasenyi sont toujours fermés. Entre temps, une disette s'est déjà déclaré dans cette province et un mouvement de déplacement de la population fuyant cette disette inquiète les défenseurs des droits de l'homme et certains administratifs à la base. En effet, selon des sources sur place en province Kirundo, au moins 4.000 personnes des communes de Bugabira, Busoni et Kirundo, ont fui le pays depuis le mois d'août dernier à cause de la disette qui s'est déclarée dans cette partie du pays. Le phénomène a commencé timidement en août pour atteindre son point culminant en septembre et au cours du mois d'octobre 2016. La seule colline de Kiri en commune Bugabira a enregistré plus de 840 exilés, révèle une source contactée à Kiri en date du 25 octobre 2016. Des témoins ont ensuite affirmé que certains de ces burundais partent après avoir démolé leurs maisons et vendu les éléments de la toiture, vendu les propriétés et n'avoir rien laissé presque derrière eux.

II. DES ATTEINTES AU DROIT A LA VIE ET A L'INTEGRITE PHYSIQUE

II.1. Présentation générale

Comme dit plus haut, une situation sécuritaire non encore assainie caractérisée par des attaques des personnes armées non identifiées dans les ménages, dans les bistrotts, sur les voies publiques,... a occasionné plusieurs cas de personnes tuées. A cela s'ajoute des personnes enlevées et portées disparues par la police en collaboration avec les Imbonerakure dans pas mal de localités du pays, ce qui fait que des cadavres sont souvent retrouvés dans plusieurs coins du pays et surtout dans des endroits cachés.

Certains des exemples suivants constituent des cas emblématiques :

1. Le 1^{er} Octobre 2016, un militaire du nom de MISAGO Nestor de la colline de Bartye en commune Butaganzwa de la province Ruyigi a tué son épouse WACAWASEME Shadia à son domicile. Selon des sources sur place, il l'a tuée à coups de machette et après le forfait, il s'est enfermé dans sa maison, craignant la vendetta de la part de la famille de la victime.

Sur l'image ci – dessous à gauche, le corps de la victime étendu sur le lieu du drame



Sur l'image à droite, Misago Nestor arrêté et maîtrisé par la police, étendu à côté de la dépouille de sa victime.



Ce n'est que la police qui est intervenue pour le faire sortir de la maison et l'arrêter. Précisons que les deux époux avaient passé ensemble la journée dans des travaux champêtres. De retour des champs, le mari a donné de l'argent à son épouse afin qu'elle aille acheter la bière pour étancher leur soif. Mais, il n'a pas attendu la consommation de cette bière, il l'a vite assommée de coups de machettes et elle est morte sur place. Le meurtrier a été condamné à la servitude pénale à perpétuité car il a seulement demandé pardon en expliquant qu'il ne sait pas comment cet incident lui est arrivé.

2. Dans la nuit du 1er au 2 octobre 2016, vers 2 heures du matin, deux vieillards nommés SINAMUHAMA et KANYEGERI ont été tués poignardés sur la colline Ngoro de la commune Gatara en province Kanyanza. Selon des sources sur place, des hommes armés soupçonnés être des policiers et des Imbonerakure ont volé dans des boutiques et ménages de cette localité. Les deux vieillards ont crié pour alerter la population des environs. C'est à ce moment où ils ont été fusillés. Ils sont morts sur le champ. Par après, la police n'a fait que constater le double crime mais n'a fait aucune enquête pour identifier les auteurs.

3. Le 2 octobre 2016, NDAYIZEYE Siméon de la colline Masake en commune Butaganzwa de la province Ruyigi est mort à l'hôpital de Butezi. En effet, dans la nuit du 28 septembre 2016, il avait été tabassé par son fils NDARUFATIYE Gratien et sa mère (épouse du défunt). NDARUFATIYE et sa mère ont directement été arrêtés par la police pour des enquêtes.

4. Le Caporal Nestor NEGAMIYE, militaire – ex FAB a été porté disparu le 3 octobre 2016 par un groupe des policiers accompagné des Imbonerakure à Vyuya en commune Mugamba, province Bururi. Son corps a été découvert dans la rivière Kibaya, dans la matinée du 18 octobre 2016. En effet, après avoir entendu que le Caporal NEGAMIYE aurait été enlevé, sa famille a tiré sur la sonnette d'alarme et l'a cherché partout, mais en vain. Le même jour, la police a arrêté 5 Imbonerakure de Vyuya soupçonnés d'être impliqués dans cet enlèvement car ils étaient avec lui dans un bistrot de la localité le jour de l'enlèvement. Mais ils ont été libérés. Dans ce groupe de 5 personnes, les plus soupçonnés dans cet enlèvement suivi de meurtre sont le dénommé HAKIZA, membre zélé du CNDD/FDD et Evariste MBAZUMUTIMA (Tutsi et



ex –FAB), sous officier et ancien collègue du disparu reconverti en Imbonerakure après sa démobilisation suite à l'indiscipline. Il est plus actif que les autres Imbonerakure de Vyuya et est leur chef.

Sur la photo ci – contre : le corps du Caporal Nestor NEGAMIYE, retiré de la rivière.

5. En date du 6 octobre 2016, une personne a succombé à ses blessures à l'hôpital où elle avait été évacuée. Selon des sources sur place, deux personnes ont été grièvement blessées par balles par un policier de la garde de la prison centrale de Mpimba (en Mairie de Bujumbura) dans une buvette de bière de banane. Le porte-parole de la police nationale a justifié le crime en disant qu'il s'agissait d'un simple accident, qu'il s'agissait d'un enfant de la 2^{ème} année primaire qui tripotait un fusil d'un policier. L'autre personne blessée, malgré

des soins intensifs, risque la paralysie de son bras gauche. Aucune poursuite judiciaire n'a été entreprise à l'endroit de ce policier.

6. En date du 8 octobre 2016, une personne a été tuée dans un bureau de change appelé « Rucsa Plaza » situé sur l'avenue de l'amitié au centre - ville de la Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, deux policiers en compagnie de deux autres personnes en tenue civile sont subitement entrés dans ce bureau de change et ont tiré sur un employé avant d'emporter une somme d'argent non encore connue. Après le coup, ces policiers sont repartis dans toute quiétude. De plus, les policiers qui étaient sur cette avenue de l'amitié n'ont pas intervenu.

7. Dans la nuit du 9 au 10 octobre 2016, sur la colline Mahonda, commune Giheta, province Gitega, le nommé Nyegeri de la colline Mahonda, commune et province Gitega, a été battu à mort par des malfaiteurs non identifiés près d'un bar de la prénommée Rachelle de la même colline. Il a succombé à ses blessures le lendemain matin à l'hôpital. La nommée Marianne BARIJORA a été arrêtée parce qu'elle a été soupçonnée être impliquée dans cette affaire.

8. NYANDWI Aloys (66 ans), résident de la colline Rugeyo en commune Musigati en province Bubanza est porté disparu depuis le 9 Octobre 2016 et son corps sans vie a été retrouvé dans la forêt Kibira deux jours après. Selon les sources sur place, la victime avait des conflits fonciers avec certains membres de sa famille élargie. Des menaces de mort lui auraient été adressées par deux hommes de la même famille et des plaintes auraient été portées contre eux le 7 Octobre 2016 deux jours avant sa disparition. Pour des raisons d'enquêtes, 5 personnes (MIBURO Isaac, MASABARAKIZA Evode, MINANI Jean, BAREKEBAVUGE Boniface et BUTOYI Henri) ont été arrêtées et ont été détenues dans la prison de Bubanza depuis le 11/10/2016.

9. Le 10 octobre 2016, quatre personnes de la colline Nkoro en commune Gisagara de la province Cankuzo sont mortes une à une dans un intervalle ne dépassant pas dix minutes. Il s'agit de : Emilie (grand-mère des enfants), HABONIMANA Max, CITEGETSE Marianne et NTUNGWA Emmanuel. Deux de ces enfants sont des écoliers à L'Ecole Primaire de Nkoro. Le chef de zone de Camazi qui a été sur les lieux a dit que ces personnes mortes auraient consommées des aliments intoxiqués.

10. Le 10 octobre 2016, NGIRINAMA Jacqueline (36 ans) de la colline Muzire en commune de Gisagara en province Cankuzo a égorgé son bébé qu'elle venait de mettre au monde. Cette femme aurait conçu alors que son mari venait de passer plus d'une année en Tanzanie en quête des moyens de subsistance de la famille. Le présumé auteur a directement été arrêté par la police et emprisonné au cachot du commissariat de police de Cankuzo.

11. En date du 11 octobre 2016, vers 21 heures, Romuald BIGIRINDAVYI, directeur de l'ECOFO Ruteme, membre du conseil communal et élu du CNDD-FDD, le prénommé Vianney, enseignant au même établissement et Edouard alias Kinyata, ont été tués et 2 autres grièvement blessés dans une attaque armée qui a ciblé une buvette se trouvant sur la colline Saga de la commune Bugarama en province Rumonge. Les personnes blessées ont été évacuées à l'hôpital de Rumonge. Selon des sources sur place, l'attaque a été menée par des hommes en uniformes policières et toutes les victimes sont issues du parti CNDD-FDD. Les assaillants se sont repliés sans aucune poursuite.

12. Cassien KABURA (44 ans), originaire de la colline Murambi, zone Gitaba, commune et province de Makamba a été, le 11 octobre 2016 vers 18 heures, tué sur la colline Samahuge, commune Gitanga, province Rutana. L'accusant de sorcellerie, une foule de gens commandée par des Imbonerakure de cette colline l'a tué à coups de bâtons avant de l'enterrer sur la même colline, en présence de sa famille. Cinq personnes ont été arrêtées et détenues au cachot du poste de police de Gitanga, et puis transférés au parquet de Rutana depuis 13 octobre 2016.

13. En date du 12 octobre 2016, sur la colline Mutobo de la zone Kibezi en commune Mugamba de la province Bururi, 2 personnes, NYIBUKA de la colline Gakaranka et un certain Jean de Dieu de la commune Bugabira en province Kirundo, ont été tuées par balles et une autre personne du nom de BWARIKINDI (lui aussi de la colline Gakaranga) a été capturée. Des sources sur place ont indiqué que les corps de ces 2 personnes ont été retrouvés sur le pont de la rivière Dama. Selon les mêmes sources, 3 personnes armées auraient tenté de commettre un vol contre les commerçants de vaches qui se rendaient au marché du bétail de Tora. Les forces de l'ordre ont directement intervenu. Appuyés par la population, ils ont abattu 2 d'entre eux et arrêté 1 autre. Le lendemain, le capturé a été, toute la journée trainé par la police et le SNR sur sa colline Gakaranka, à la recherche des armes.

14. Dans la nuit du 14 octobre 2016, Kiwi et son voisin, tous ex – FAB, ont été tués fusillés sur la colline Sakinyonga, commune Matana, province Bururi. Selon des sources sur place, des policiers de la localité seraient les auteurs de ce double assassinat. Ils ont envahi les deux ménages et ont tué ces deux chefs de ménage qu'ils accusaient de travailler avec des rebelles qui sont contre le pouvoir du Président Pierre NKURUNZIZA. Selon des sources sur place, l'une des victimes a entendu du bruit dans son enclos et est sorti voir de quoi il s'agissait. Elle a reçu plusieurs balles et elle est morte sur le champ. L'autre a été tuée dans sa maison à coups de machette. La machette trouvée sur place a été l'arme du crime.

15. En date du 15 octobre 2016 vers le soir, le corps sans vie de Ménard NDIKURIYO (31 ans), originaire de la colline Ruhengeri en province Kayanza, a été retrouvé sur les rives de la rivière Ruvubu.

16. BARAKAMFITIYE Béatrice et sa fille Charlène NIYOKWUBAHWA (2ans) ont été assassinées, le 16 Octobre 2016 aux environs de 4 heures du matin, dans la localité de Mubuga en commune Rugazi en province Bubanza.



L'image ci - contre montre la scène macabre de la mort de Béatrice BARAKAMFITIYE avec sa fille au dos.

Selon des sources sur place, des individus non identifiés ont attaqué leur domicile et ont tué à coup de machette les deux victimes. La police a appréhendé, le 17 octobre 2016, le mari de la victime, Martin RYANKARIBONA et Régis HAKIZIMANA, son fils âgé de 19 ans. Selon les mêmes sources, les conflits fonciers seraient derrière ce crime car le mari voulait, chaque fois, vendre les propriétés foncières mais sa femme lui

refusait toute vente.

17. En date du 16 octobre 2016, le cadavre d'un militaire du camp Mutwenzi, a été découvert dans le lac Cohoha, secteur Kayonza, sous-colline Mamfu, commune Bugabira, province Kirundo. Accusé d'être en possession de la carte sim de la compagnie de télécommunication MTN-Rwanda, il avait été arrêté par le chef des Imbonerakure de la commune Bugabira connu sous le prénom d'Emmanuel, le surnommé Gabogabo, chef des Imbonerakure de la colline Kayonza, Bucumi, responsable du parti CNDD-FDD de la même colline et Ruhwemu qui fut membre du conseil collinaire au CNDD-FDD, selon les sources sur place. L'administrateur communal a intimé l'ordre d'enterrer le cadavre avant son identification.

18. Un corps sans vie d'une personne non identifiée emballée dans un sac a été retrouvé, le 18 octobre 2016 entre le quartier 1 et le mess des policiers en zone Ngagara de la commune urbaine de Ntahangwa en Mairie de Bujumbura.

19. Le 18 octobre 2016 vers 18h45 minutes, un enfant de 6ans nommé AJENEZA Don Nobel, de Père MINANI Joseph et mère NITUNGA Lidwine, de la colline Busumanyi de la commune Mishiha en province Cankuzo, a été retrouvé mort décapité dans un endroit non loin du domicile parental. Les mobiles de son assassinat n'ont pas été élucidés mais deux personnes (NYANDWI Frédéric et CISHAHAYO Léonce) ont été arrêtées pour enquête.

20. Nestor NEGAMIYE, militaire ex-FAB de grade de Caporal a été retrouvé mort en date du 18 octobre 2016 dans la vallée de Kibaya, zone Vyuya, Commune Mugamba, province de Bururi. Selon des sources sur place, ce militaire avait été enlevé en date du 3 octobre 2016. Ceux qui l'ont vu pour la dernière fois témoignent que la victime partageait un verre avec ses voisins dont la plupart étaient des Imbonerakure. L'état du cadavre montrait que le crime venait fraîchement d'être commis alors qu'il y avait beaucoup de jours que la victime était portée

disparue. Les mêmes sources ont précisé que ses bourreaux l'avaient d'abord gardé dans un lieu secret avant de le tuer. Cinq jeunes Imbonerakure dont un certain HAKIZA et un certain Evariste MBAZUMBUTIMA, un ex-FAB, nouvel adhérent à la ligue des jeunes Imbonerakure travaillant actuellement pour le compte du SNR, ont été pointés du doigt comme impliqués dans cet enlèvement et assassinat. A la surprise de tous, ces Imbonerakure ont été libérés après avoir passé quelques heures aux mains de la police. Le corps de la victime a été remis à sa famille pour être enseveli par les siens et dignement.

21. En date du 19 octobre 2016, un corps sans vie et emballé dans un sac a été découvert au bord de la rivière Kanyaru sur la colline Kagaga, commune Ntega, province Kirundo. Selon des habitants de la localité Nyemera où a été retrouvé ce corps, ce dernier aurait été emmené par un véhicule pour être jeté à cet endroit car sur cette colline, aucune personne n'a été portée disparue ni tuée. Des sources en commune Ntega font savoir que ce corps a été découvert par des gens qui se rendaient dans les champs dans la matinée du 19 octobre 2016. Les habitants de cette localité ont indiqué que le corps était collé dans la boue au bord de la rivière Kanyaru et était en décomposition.

22. Le corps sans vie d'Oscar NTIBAZIYANDEMYE a été découvert, le matin du 19 octobre 2016, dans le secteur de Ruhagarika, commune Buganda, province Cibitoke. Selon nos sources, le cadavre se trouvait dans un champ de haricots et portait des traces de nombreuses blessures. L'homme était originaire de la colline Muyebe, commune Musigati, province Bubanza. Les autorités ont vite procédé à son enterrement.

23. Deux personnes à savoir NIJIMBERE et une autre connue sous le nom de Taba ont, en date du 20 octobre 2016, été tuées par balles lors d'une attaque par des hommes armés en tenue militaire et policière contre un bar situé sur la colline de Gahinda, zone Murago, commune Burambi, province Rumonge. Selon des sources sur place, la première personne a été tuée sur le champ tandis que la seconde personne, chef de colline de Gahinda, a par après, succombé à ses blessures. Les mêmes sources indiquent que le lendemain de cette attaque, la police a procédé à l'arrestation de tout jeune se trouvant sur cette colline de Gahinda.

24. Dans la nuit du 24 octobre 2016, Moïse TUYISHHEMEZE (21 ans), élève à l'ECOFI Gisovu en classe de 9^{ème} année, fils de Pierre MPAWENIMANA et Générose, a été tué sur la colline Gisovu, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, par des hommes armés non identifiés. Selon nos sources, avant les manifestations contre le 3^{ème} mandat du Président Pierre NKURUNZIZA, Moïse TUYISHHEMEZE était membre du parti FNL, aile d'Agathon RWASA et après les manifestations, il a adhéré à la ligue des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD.

25. Sophie NSABIMANA (36 ans), originaire de la colline Shoza, commune Giteranyi, province Muyinga, a été tuée le 24 octobre 2016 et son cadavre retrouvé entre la colline Ruvyagira en Tanzanie et la colline Shoza du Burundi. Selon des témoins sur place, la victime a été tuée à la machette par son frère Juma BURIKUKIYE âgé de 20 ans qui a, par la suite, été

incarcéré au cachot de la police de la commune avant d'être transféré à la prison centrale de Muyinga, le 27 octobre 2016.

26. En date du 26 octobre 2016 pendant la nuit, un vieux de 77 ans nommé Alexandre HABIMANA, habitant la colline Rwintare en commune et province Kayanza, a été égorgé par des inconnus. L'enfant qui habitait avec lui a crié au secours, mais les voisins sont arrivés tardivement et les auteurs de ce crime étaient déjà partis. D'après ses voisins, les causes de ce meurtre ne sont pas connues. Aucune enquête n'a été enclenchée pour identifier les auteurs de ce crime.

27. En date du 29 octobre 2016, lors d'une fouille perquisition opérée dans deux ménages des membres du FNL, aile d'Agathon RWASA, Jean Marie NIYONKURU, Gervais BITARIHO, Zephyrin NISABWE, Janvier NDUWIMANA, Abel et Chadrack, tous membres du FNL de la colline Butuhurana, commune Matongo, province Kayanza, ont été tabassés par des Imbonerakure en complicité avec le chef de poste de police de la localité. Des sources sur place ont indiqué que Jean Marie NIYONKURU a été battu à mort tandis que les 5 autres ont été grièvement blessés. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au CDS Butuhurana où ils ont passé un peu de temps avant d'être transférés au cachot de police au chef-lieu de la commune Matongo sous l'injonction de l'administrateur de la commune Matongo, Alexis HACIMANA. Les proches des victimes se sont fort inquiétés pour leur sécurité. Aucune poursuite judiciaire n'a eu lieu.

28. En date du 29 octobre 2016 vers 7 heures du matin, Ramadhan NZITUNGA a été tué sur la colline Gatete de la commune Busoni en province Kirundo. Des sources sur place ont indiqué que NZITUNGA a été tuée par des militaires rwandais qui l'ont fusillé sur le lac Rweru alors qu'il pêchait du poisson avec ses 2 collègues. L'un d'entre eux a réussi à s'échapper et l'autre a été capturé. Des témoins ont affirmé que lesdits pêcheurs qui sont tous des Imbonerakure, avaient dépassé la ligne de démarcation qui sépare les deux pays dont les relations diplomatiques sont aujourd'hui tendues.

29. En date du 31 octobre 2016, un corps sans vie d'un homme a été découvert dans une vallée située dans la colline Mazita, commune Nyabikere, province Karusi. Après identification de la dépouille mortelle, on a constaté qu'il s'agissait de Joachim HATUNGIMANA, originaire de la commune Nyabikere, province Karusi. Les sources sur place ont révélé que la victime travaillait au Centre de Développement Social (CDS) Rabiho, depuis 1990 jusqu'en 2013, avant d'embrasser la carrière de construction des adductions d'eau potable. Son corps ne présentait aucune blessure. La dernière fois que sa famille l'avait vu, il se rendait sur sa colline natale pour voir des gens de sa parenté. Son corps a été inhumé le même jour.

30. En date du 31 octobre 2016 aux environs de 21 heures, Alberic NDEREYIMANA, âgé de 40 ans, originaire de la colline Remera en commune et province Muramvya, a été tué et 3 autres blessées dans une attaque à la grenade perpétrée par des personnes inconnues. Selon des sources sur place, cette attaque avait visé les 4 personnes lorsqu'elles rentraient du marché de Kwibuye avec leurs vaches. Après l'incident, les victimes dont 2 en état critique,

ont été évacuées à l'hôpital de Muramvya où Alberic a succombé à ses blessures. Les auteurs de l'attaque ont pris le large sans voler.

Bref, au moins 40 personnes ont été tuées tout au long du mois d'octobre 2016 dans tout le pays comme le montre le tableau suivant :

II.2. Tableau synthèse de la répartition par province des cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique.

Localité	Personnes tuées	Catégorie d'auteurs				Personnes blessées
		Militaires	Policiers	Civils	Non identifiés	
Bubanza	3	0	0	3	0	0
Bujumbura Mairie	3	0	2	0	1	2
Bujumbura rural	1	0	0	0	1	0
Bururi	6	0	5	1	0	1
Cankuzo	6	0	0	0	6	0
Cibitoke	1	0	0	0	1	0
Gitega	1	0	0	1	0	0
Karusi	1	0	0	0	1	0
Kayanza	6	0	2	2	2	5
Kirundo	2	0	0	0	2	0
Makamba	-	-	-	-	-	-
Muramvya	1	0	0	0	1	3
Muyinga	1	0	0	1	0	0
Mwaro	-	-	-	-	-	-
Ngozi	-	-	-	-	-	-
Rumonge	5	0	3	0	2	2
Rutana	1	0	0	1	0	0
Ruyigi	2	1		1		
Total	40	1	12	10	17	13

III. DES CAS DE TORTURE, DES TRAITEMENTS INHUMAINS ET DEGRADANTS

En dépit de la difficulté d'avoir des données relatives aux personnes torturées ou ayant subi des traitements inhumains ou dégradants à cause de la non accessibilité aux cachots qui nous a été imposée et à cause de la création, jour après jour, des cachots clandestins, quelques informations nous sont parvenues soit de la bouche des rescapés soit des familles des victimes. ***Voici quelques cas emblématiques :***

1. En date du 8 octobre 2016, Apollinaire COYITUNGIYE, âgé de 35 ans, originaire de la colline Gihoma, zone Makaba, commune et province Ngozi, a été arrêté et torturé par le chef de colline qui le contraignait à avouer avoir volé des arbres du Mont Mukinya. Il a réfuté cette accusation main en vain. Selon des sources sur place, la victime a été détenue au cachot de la

zone Makaba dans des mauvaises conditions avant d'être transférée en date du 11 octobre 2016 au cachot de la PJ Ngozi. Jusqu'au 28 octobre 2016, il était encore détenu dans ce cachot.

2. En date du 13 octobre 2016, vers 17 heures, deux commerçants de vaches, KAZUNGU et NZOYIFASHA, tous originaires de la commune Mukike en province Bujumbura rural, ont été arrêtés et ont subi des traitements inhumains et dégradants de la part des policiers du poste de police du marché de Rwibaga basé en commune Mugongomanga, province Bujumbura rural. Selon des témoins, ils ont été ligotés et tabassés par ces policiers. Ces derniers leur ont soutirés une somme de 120.000 FBU des 800.000 FBU qu'ils possédaient. La population de la localité s'est soulevée contre cette barbarie. Après un échange houleux entre cette population et la police, ces deux commerçants ont été libérés. Ces policiers n'ont pas été inquiétés pour remettre l'argent d'autrui.

3. Patience BUKEYENEZA, originaire de commune Mishiha en province Cankuzo a, en date du 14 octobre 2016, vers 21 heures, été arrêté et torturé par le chef de zone Cankuzo, Lambert KARENZO en collaboration avec des jeunes Imbonerakure de la localité. Selon des sources sur place, ils lui ont volé au moins une somme de 140.000 FBU avant de le conduire au cachot de la zone. Alors qu'il était venu apprendre aux gens la conduite automobile «Ecolage», il s'est retrouvé accusé de venir libérer les tutsi de la localité. La police et l'administrateur communal de Mishiha, Anaclet BIZIMANA ont dit être au courant de l'incident.

4. En date du 16 octobre 2016, Evariste SIMBAYOBEWE (27 ans) résidant en ville de Ngozi, a été arrêté et torturé par un agent de la Police au niveau du marché central de Ngozi. Il a été directement conduit au cachot de la P.J Ngozi, sous l'accusation de vol d'un téléphone. Le détenu court le risque d'être amputé d'un doigt.

5. Patience BUKEYENEZA, originaire de la sous colline Mutukura, colline Nyakerera, zone et commune Cankuzo, a été torturé à mort dans la nuit du 14 octobre 2016 sur la sous Colline Mugera, colline Mugera en commune de Mishiha de la même province. Selon des témoins, la victime a été torturée par le chef de zone Mugera, Lambert KARENZO en collaboration avec des Imbonerakure de la localité. Selon ces mêmes sources, la victime a subi une injection d'un produit non encore connu au niveau de la moelle épinière. Membre du parti d'opposition MSD, ses bourreaux l'ont accusé d'espionnage. La victime travaillait dans cette commune en tant que chauffeur dans une école automobile «la différence». Elle a été évacuée vers un centre de santé de Gishungu avant qu'elle ne soit transférée à l'hôpital de district sanitaire de Murore, puis vers un des hôpitaux de la ville de Bujumbura. Selon les membres de sa famille, le malade était dans un état de santé critique avec une paralysie déjà déclarée des membres inférieurs.

6. En date du 25 octobre 2016, Viateur NIYONGERE, militant du parti FNL aile d'Agathon RWASA a subi des traitements inhumains et dégradants de la part des Imbonerakure en commune Buhiga, province Karuzi.

Il a été tabassé avant d'être conduit au cachot de police de la commune par ses mêmes agresseurs qui l'accusaient d'appartenir à un parti de l'opposition.

IV. DES CAS DE VIOL ET DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE

Deux jours durant (du 14 au 15 octobre 2016) une fille de 15 ans dont sa famille a requis l'anonymat, a été violée par Alexandre NDAGIJIMANA, militaire du camp militaire de Kayanza. Le drame se passe au quartier Gitaramuka, dans le compound abritant les militaires gardé, à ce jour, par le présumé violeur. La fille a été entraînée dans ce compound par ruse. Elle a été relâchée après 2 jours lorsque les voisins ont commencé à soupçonner que cette fille disparue était enfermée dans une maison de cette parcelle. La fille avait reçu des menaces d'assassinat si elle tentait de dénoncer le viol. L'auteur présumé a finalement été arrêté et détenu au cachot de la commune de Kayanza après mille manigances pour bloquer la poursuite judiciaire. Selon les sources sur place, la fille violée a finalement disparu sous la complicité d'une certaine Rachelle NSABIMANA qui aurait agi pour le compte du présumé violeur.

V.CONCLUSION

Le présent rapport traduit en toute évidence que les violations des droits de l'Homme consécutives à la dégradation du contexte politique du Burundi continuent d'être enregistrées, au jour le jour, dans différents coins du pays.

De plus, la hantise d'une attaque imminente par une prétendue rébellion génère une fuite en avant des autorités burundaises et des personnes qui se croient interpellés par le pouvoir pour ramener et sauvegarder l'ordre public. Cette hantise apparait comme la source des multiples cas de personnes tuées, des cas d'arrestations arbitraires et de détentions illégales, des cas de torture, d'enlèvements et de disparitions forcées. Les fouilles perquisitions policières répétitives surtout dans les zones et quartiers qualifiés de contestataires du 3^{ème} mandat du président Pierre NKURUNZIZA constituent une occasion d'or d'arrêter, d'enlever et de rançonner des ménages menacés par la misère.

Dans cette situation de ni paix ni guerre, la population est, en plus de la police, traumatisée par les agissements des Imbonerakure qui, dans certains coins du pays, sont devenus incontrôlables ni par les administratifs, ni par les forces de l'ordre auxquelles ils ont tendance à se substituer ni par les responsables du parti au pouvoir. Pire encore, le gouvernement vient de légaliser cette milice sous la dénomination de «*volontaires nationaux*» afin qu'ils puissent bénéficier d'un encadrement militaire officiel et continuer à commettre leurs forfaits sans faux – fuyant.

La situation sécuritaire a également été profondément menacée par des manifestations intempestives dans tout le pays caractérisées par des slogans de menaces et d'intimidations même à l'endroit des Nations Unies; ce qui a renforcé les mouvements d'exil de la population.

La radiation de 5 organisations de défense des droits de l'Homme au Burundi par le Ministre de l'Intérieur et cela, en dehors de toute procédure judiciaire pour montrer la véracité des accusations qui avaient été portées contre elles a, encore une fois, été un témoignage éloquent d'une justice burundaise dominée par l'Exécutif. Par conséquent, l'APRODH lance un appel pressant à ce Ministre afin qu'il revoit sa décision et remet, sans délai, les organisations radiées et les autres suspendues, dans leur droit de fonctionner car elles ont été condamnées injustement et sans jugement.

En ce qui concerne les Imbonerakure qui tuent et pillent partout dans le pays, nous pensons que l'heure n'est pas à les remercier par un enrôlement sous le chapeau de «volontaires» ou réservistes. Il faudrait plutôt les désarmer le plus vite possible et les encadrer à vivre comme de simples citoyens. Cela les empêcherait de continuer à commettre l'irréparable.

Quant à cette insécurité sans cesse grandissante dans le pays où chaque jour apporte son lot de malheurs en termes de personnes tuées, enlevées et portées disparues, arrêtées arbitrairement et détenues illégalement ou torturées, il faudra que le Président accepte de négocier avec toutes les parties prenantes dans la politique burundaise pour trouver ensemble une solution durable pour une paix véritable et partagée.
